

Procès-verbal
Comité syndical du 16 décembre 2019

Ouverture : 09h30

Montréal, le 26 janvier 2020

A. Appel des membres :

Présents :

	Mohamed Gadi	Président
	Eric Baillargeon	Vice-Président Exécutif
	Ouziyine Bahloul	Secrétaire Archiviste
(11h20)	Amer Saidi	Secrétaire Financier
(Absent)	Michel Larouche	Vice-Président Communication
	Mohammed Karim Mazouz	Délégué en Chef adjoint Anjou
	Said Laouari	Délégué en Chef adjoint St-Laurent
(Vacances)	Christian Dénomée	Délégué en Chef adjoint Rive-sud
	Patrice Lépine	Délégué en Chef adjoint Laval
	Daniel Cloutier	Syndicat National

B. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Proposé par : Mohamed Gadi

Appuyé par : Eric Baillargeon

Adopté à l'unanimité

C. Adoption du procès-verbal du 09 octobre 2019 :

Proposé par : Mohamed Gadi

Appuyé par : Christian Dénomée

Adopté à l'unanimité

D. Rapport Financier :

(Amer Saidi) présentation des bilans financier du mois de septembre, octobre et novembre 2019.

Proposé par : Amer Saidi
Appuyé par : Eric Baillargeon
Adopté

E. Courriers :

Tournée régionale du directeur Québécois (Renaud Gagné) :

Pour la rive nord : lundi 10 février 2020

Montréal : 31 janvier 2020

Rive sud : 23 janvier 2020

F. Affaires Locales :

1-Rapport final de M. Daniel Cloutier (remise chandail S.L.98) :

Considérant que les statuts et règlements sont dorénavant entérinés par le syndicat national, qu'ils clarifient les règles de fonctionnement et qu'ils respectent intégralement l'esprit et la lettre des statuts nationaux;

- Considérant le comblement de tous les postes électifs dans le respect des statuts et règlements et des meilleurs principes démocratiques;

- Considérant que le comité exécutif fonctionne correctement et est en mesure de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités de manière professionnelle et dans le respect des statuts et règlements;

- Dans la mesure finalement où les assemblées générales se tiennent en conformité avec les statuts et règlements, dans le bon ordre et qu'elles permettent aux membres de s'exprimer démocratiquement sur les enjeux de la section locale.

Je considère que la section locale 98 ne nécessite plus d'encadrement particulier et qu'elle peut dorénavant fonctionner de manière autonome.

2- Nomination au comité de francisation BST :

Le comité de francisation de notre section locale sera représenté par Yvan Cyr.

Proposé par : Patrice Lépine

Appuyé par : Said Laouari

Adopté à l'unanimité

3- Mise à jour des statuts et règlements :

(Patrice Lépine) Une mise à jour des statuts et règlements de tous les articles qui ont été entérinés par le syndicat national est disponible à la section locale.

4- Suivi mobilisation Bell on cause, WTTH (5G) :

(Eric Baillargeon) mobilisation en date du 2 décembre 2019 Expertech et Bell.

Le 16 décembre 2019, mobilisation de la section locale 80 Gatineau, 75, 93 et 6003 à Québec.

Le 21 décembre 2019, mobilisation de la section locale 81 à Saint Jérôme de 10h à 12H avec la participation du 98.

D'autres actions seront programmées pour la rive nord, longueuil et Montréal.

5- Dossiers SDAT et TAT :

Mohamed Zaki et Jean Choinière (représentants dossiers CNESST), présentation des cas :

a) N. 505169557, technicien en CNESST, décision d'envoyer son dossier au SDAT.

b) N. 504315557, technicien en CNESST et TAT, a refusé de se faire représenter.

c) N. 506709757, technicien en CNESST et TAT, a refusé de se faire représenter.

6- Devis tuques, visibilité :

Une commande sera faite pour les tuques (400 unités) de couleur rouge ayant le logo d'Unifor pour avoir une meilleure visibilité lors de la mobilisation.

7- Changement d'institution financière :

Des démarches ont été entrepris par la section locale afin de changer d'institutions financière pour réduire les coûts et bénéficier un meilleur service à la clientèle.

8- Rapport du CRT et reclassement (octobre) :

(Patrice Lépine) Concernant les magasiniers, nous avons obtenu des reclassements uniquement pour la localité de Longueuil. Un (1) PPT3 a obtenu la classe 2, un (1) PPT5 a obtenu la classe 4 et un (1) PAP a eu la classe 5.

Pour les techniciens de Longueuil nous avons un (1) confrère qui est passé de PPT2 à PPT1.

Pour les techniciens de Laval, nous avons cinq (5) PPT2 reclassés a PPT1, six (6) PPT3 à PPT2 ainsi qu'un (1) PAP a PPT5.

Selon les chiffres et pourcentages nous devrions ajouter un (1) PPT1 à Montréal et deux (2) PPT5 à la localité de Laval. L'employeur a refusé de procéder immédiatement étant donné qu'il s'agit de statuts laissés vacants par des techniciens congédiés. À la suite des griefs déposés par ces derniers, l'employeur attend la fin des procédures avant de reclasser ou réintégrer les membres concernés.

Ci-dessous les pourcentages de reclassement par région pour technicien et magasinier :

MONTREAL TECHNICIEN								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
117	113	57	46	230	41	202	57	863
13,6%	13,1%	6,6%	5,3%	26,6%	4,8%	23,4%	6,6%	100%
65,2%					34,8%			

LONGUEUIL TECHNICIEN								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT 4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
20	27	35	8	28	15	34	17	184
10,9%	14,7%	19,0%	4,3%	15,2%	8,1%	18,5%	9,2%	100%
64,1%					35,9%			

LAVAL MAGASINIER								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
1	1	1	0	1	0	1	0	5
20%	20%	20%	0%	20%	0%	20%	0%	100%
80%					20%			

LAVAL TECHNICIEN								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
27	32	35	9	40	16	42	41	242
11,2%	13,2%	14,5%	3,7%	16,5%	6,6%	17,3%	17%	100%
59,1%					40,9%			

MONTREAL MAGASINIER								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
3	4	2	1	5	1	7	1	24
12,5%	16,6%	8,3%	4,2%	20,8%	4,2%	29,2%	4,2%	100%
62,4%					37,6%			

LONGUEUIL MAGASINIER								
PPT1	PPT2	PPT3	PPT4	PPT5	PAP	PA	ÉTU	TOTAL
2	1	0	1	2	0	4	0	10
20%	10%	0%	10%	20%	0%	40%	0%	100%
60%					40%			

9- P.D.V (prime de départ volontaire), mémoire d'entente quarts de 10 heures et fêtes, lettre d'entente étudiant :

- 42 techniciens ont bénéficiés de la prime de départ volontaire après l'entente signée avec le syndicat.
- Les deux parties, patronale et syndicale en sont venues à un accord pour les quarts de 10h pour la fin de semaine de décembre. Pour plus de détail, voir la Transaction-Quittance signée le 5 décembre 2019.
- lettre d'entente pour les employés étudiants (mémoire d'entent) : le syndicat et la compagnie ont convenues pour créer une catégorie d'employés étudiants via la lettre d'entente 13 de la convention collective. (Voir le mémoire d'entente xx décembre 2019)

G. Varia :

- Après le départ en P.D. V de M. André Girard prévu pour le 31 janvier 2020, M. Guillaume Meunier sera officiellement le président des élections, tel que stipulé aux statuts et règlements de la section locale.

Proposé par : Ouziyine Bahloul

Appuyé par : Said Laouari

Adopté

- Enclencher les élections pour le poste de Syndic prochainement et au poste de suppliant au président des élections, une fois devenu vacant après le 31 janvier 2020.

H. Prochaine réunion :

- À prévoir prochainement.

I. Levée de le la réunion : 16h40

Préparé par Ouziyine Bahloul

Date

Mohamed Gadi (Président)

Date